sence illégale depuis de trois mois, est venu se mettre à la disposition de l'autorité militaire. M. de Revanger a formé opposition au jugement prononcé contre lui, et son affaire reviendra samedi prochain devant le conseil de guerre.

Affaire grave. — Nous avons hier fait allusion, sous ce titre, à une affaire qui avait causé quelque émotion, mais qu'on a fort exagérée.

Un garçon de recettes de la Banque de France, dont la conduite avait jusqu'ici été irréprochable, a été invité, il y a quelques jours, par le directeur de cet établissement à donner sa démission. Aucun détournement n'a été commis au préjudice de la Banque ; mais l'employé aurait, paraît-il, détourné des fonds qui lui avaient été confiés par des tiers pour acheter des valeurs. Comme les victimes du garçon de recettes sont pour la plupart ses amis intimes, aucune plainte n'a été déposée jusqu'ici ; mais, le coupable, effrayé de sa situation, a disparu.

Société des sciences. — Dans sa dernière séance, la Société des Sciences de Lille a admis comme membre titulaire M. Quarré-Reybourbon.

La distribution des récompenses reste fixée au 26 décembre ; voici la liste des principaux lauréats :

Prix Kulhmann. — M. Lignier, pour un important travail de botanique; M. Muller, pour ses recherches de chimie.

Littérature. — Médaille d'or : M. Doremieux (Etude sur Gauthier de Châtillon, poète lillois); médaille d'argent : M. De Meunynck (Poésies diverses).

Beaux-Arts. — Médaille de vermeil : M. Bureau, ciseleur, pour ses travaux artistiques.

Les prévoyants de l'avenir. — Dimanche a eu lieu, à l'Hippodrome, la conférence-concert organisée, par la centième section des prévoyants de l'avenir, société d'épargne pour l'ouvrier, présidée par le docteur Georges Martin, sénateur de la Seine.

M. Georges Martin, accompagné de M. Jullien, député de Loir-et-Cher, était venu présider cette réunion.

Après une exécution de l'harmonie les *Amis-Réunis* et la lecture d'une poésie de M. Manso, M. Martin, en quelques mots, a indiqué le but de la société : inculquer à l'ouvrier l'idée d'épargne.

M. Jullien a fait un triste tableau de la misère actuelle, cette misère qui est vieille comme le monde, a-t-il dit, et qui existera malheureusement toujours. Il faut donc chercher à la diminuer, et les sociétés d'épargne, seules, peuvent arriver à ce résultat.

L'orateur a surtout appuyé, sur cette idée, que le danger social sera évité par l'épargne.

Il donne ensuite des détails très complets sur le fonctionnement de la caisse civile des *Prévoyants de l'Avenir*.

Le concert a eu lieu ensuite.

CONCERTS ET SPECTACLES

Un journal lillois, l'*Echo du Nord* consacre, au Grand Théâtre de Roubaix un article qui montre combien on s'inquiète, au chef lieu, de ce qui se fait chez nous :

« Nous sommes allé l'autre soir au théâtre de Roubaix, nous ne connaissions pas l'Hippodrome et nous avons été agréablement surpris à l'aspect d'une jolie salle, très élégamment décorée, d'une acoustique très satisfaisante, et habilement disposée pour servir tantôt à des représentations théâtrales, tantôt à des exhibitions de cirque.

» La troupe de Gand donnait le *Châlet* et la *Fille du Régiment*, c'était un des spectacles les moins importants de la saison, car on nous a cité plusieurs grands-opéras représentés avec succès. Le rôle de Marie était tenu par une débutante, Mlle Boyer, qui a eu récemment le second prix au Conservatoire de Paris. Voix fraiche, étendue, bien timbrée, jeu intelligent, c'est une artiste d'avenir et déjà très agréable à entendre. M. Santenac, un ténorino, un vrai second ténor, a gracieusement chanté le rôle de Tonio. Il y a longtemps que nous n'avons eu à Lille un second ténor de cette valeur. Le rôle du sergent Sulpice était sacrifié, ce n'était pas le titulaire de l'emploi dans la troupe de Gand qui le remplissait, cela est inévitable dans une troupe qui se dédouble et qui voyage.

» Les décors sont propres, la mise en scène très convenable.

» Le directeur de Gand a traité avec la Société propriétaire de l'Hippodrome de Roubaix pour 52,000 fr.; en échange de cette somme, il doit donner 26 représentations dans le cours de la saison. La Société de l'Hippodrome, à la tête de laquelle se trouve M. Pierre Catteau, encaisse les recettes et profite des bénéfices, ou subit la perte. Au dire des Roubaisiens, la salle est souvent remplie, et bien que les prix des places soient modérés, cette salle est assez vaste pour que la Société ne coure pas de bien gros risques.

» La direction de Gand ne fournit que les artistes, chefs d'emploi, chœurs, et l'orchestre, à la tête duquel se trouve l'ancien et excellent chef de Lille, M. Barwolf. La Société de l'Hippodrome conserve à sa charge les décors, l'éclairage, les pompiers, le droit des pauvres, le contrôle, les ouvreuses et autres menus frais.

» Les Roubaisiens ont une grande passion pour tout ce qui peut donner de l'éclat à leur ville ; ils encouragent, par leur présence, la tentative de la Société de l'Hippodrome, ils en sont d'autant plus heureux que les amateurs de bonne musique sont nombreux dans la grande ville industrielle.

» Nous avons pu constater par nous-même que déjà la population des communes environnantes a pris le chemin de l'Hippodrome, et, faut-il le dire, les Lillois eux mêmes, désertant notre théâtre, où les débuts se traînent depuis plus de deux mois, sont allés à Roubaix pour entendre de la bonne musique.

» Nous en félicitons bien sincèrement la ville de Roubaix, mais nous le regrettons vivement pour la ville de Lille, qui était admirablement placée pour conserver le monopole des plaisirs intellectuels non seulement de l'arrondissement de Lille, mais de toute la région du Nord.

» La décadence du théâtre de Lille menace d'enlever à Lille le titre de capitale artistique de la région, et de la priver des ressources propres à une grande ville qui sait attirer chez elle les populations environnantes, avides de distractions.

» Roubaix nous donne un avertissement dont il faut savoir profiter : pour que Lille conserve la situation prépondérante qui lui appartient, il faut que le Conseil municipal se décide enfin à subventionner le théâtre dans des proportions qui assurent le recrutement d'une troupe de premier ordre, et que la Ville impose au directeur le respect du cahier des charges.

» Et pour peu que cela dure, Lille cessera d'être dans le Nord une ville exceptionnelle, la ville des arts, des distractions, la ville du grand commerce : le danger est sérieux, et nos conseillers municipaux encourraient une grave responsabilité, s'ils ne prenaient immédiatement des mesures pour le conjurer.

» SPECTATOR. »

NORD

Le mystère d'Ennevelin. — Il y a six semaines environ, s'installait à Ennevelin un couple inconnu, homme et femme, dont les allures mystérieuses ne tardèrent pas à donner naissance à des commentaires sans fin. Les deux nouveaux venus restaient presque toujours enfermés dans leur petite maison et n'avaient noué de relations avec personne.

Comme cette attitude paraissait étrange, le maire fit appeler l'individu, qui déclara se nommer Eugène Nion, originaire de Senlis.

Le secrétaire de la mairie s'informa auprès de l'administration municipale de Senlis : on lui répondit qu'en effet Eugène Nion était né à Senlis, mais qu'il n'avait pas quitté le pays et jouissait d'une excellente réputation.

Le doute n'était pas possible : l'inconnu d'Ennevelin cherchait à dissimuler sa véritable identité. Devant cette situation, M. le maire d'Ennevelin chargea la gendarmerie de Pont-à-Marcq de faire une enquête sur les inconnus. Une descente fut faite chez eux dans la journée de vendredi : dans un placard, les gendarmes trouvèrent trois revolvers et deux fusils chargés ; mais les recherches les plus actives n'amenèrent la découverte d'aucun papier de nature à compromettre le prétendu Nion. Le brigadier de gendarmerie essaya alors vainement d'arracher à l'inconnu ses nom et prénoms véritables : tout fut inutile et les gendarmes allaient se retirer, quand ils eurent l'idée de fouiller l'individu. Dans l'une des poches de sa veste, on trouva trois titres de rente française 4 1/2 0/0 au nom de Mlle Sophie Mallet.

Les gendarmes s'emparèrent de l'inconnu, qui refusait énergiquement de faire connaître la provenance de ces titres, et le conduisirent devant M. le juge de paix de Pont-à-Marcq.

Il supplia les gendarmes de ne pas lui mettre les menottes, puisqu'il n'y avait aucun crime relevé à sa charge, ce à quoi consentirent les gendarmes.

L'homme avait son plan; car, dans le trajet, il s'élança à travers champs. Les gendarmes étaient à cheval; impossible de songer à faire un temps de galop à travers les terres labourées, détrempées par la pluie. L'un des deux gendarmes excellent coureur, mit pied à terre et repartit sur la trace du fugitif, qu'il finit par rejoindre après une longue course; mais au moment où le gendarme allait lui mettre la main au collet, il sortit un revolver de sa poche :

— Un pas de plus, et je vous brûle la cervelle !

Le gendarme, sans se laisser intimider, tira aussitôt son revolver à son tour et mettant le fugitif en joue :

— A deux de jeu, voyons qui tirera le premier !

Et en même temps il bondissait sur le fugitif, dont il se saisit. En ce moment un double coup de feu retentit : l'inconnu venait de se tirer deux balles dans la tête, dont l'une le blessa mortellement, et dont l'autre, mal dirigée par sa main défaillante, atteignit le gendarme au bras, ne faisant d'ailleurs qu'endommager l'épiderme.

On releva le faux Nion et on le transporta à la gendarmerie, où il mourut samedi matin, sans avoir prononcé une seule parole.

Sa concubine, qui a été interrogée, a déclaré que l'individu se nommait Goverchel, mais qu'elle ignorait complètement le lieu de sa naissance. Elle avait fait sa connaissance en voyageant, et ne sait pas grand'chose de lui. L'individu était évidemment un criminel dangereux. Les recherches les plus actives sont faites pour découvrir son identité ; son signalement sera transmis à tous les parquets.

Cambrai. — Le concierge du Cercle catholique a surpris, samedi matin, un individu qui cherchait à dégarnir les troncs de la chapelle du Sacré Cœur. Le malfaiteur se servait pour cela d'une baguette enduite de glu qu'il introduisait dans les troncs dont il retirait ainsi les pièces de monnaie. A la vue du concierge, le voleur prit la fuite, mais il alla se jeter dans les bras d'un agent de police, qui l'arrêta et le mit au violon. C'est un belge, Guillaume Dupont, âgé de 45 ans, peintre, sans domicile fixe. Au moment de son arrestation, il avait réussi à enlever du tronc 1 fr. 90.

BELGIQUE

Bruxelles, 12 décembre.— Aux élections pour le Conseil Communal de Bruxelles, 8 membres libéraux sortants et un candidat socialiste ouvrier ont été élus.

Bruxelles.— Le jeûneur bruxellois, Simon, n'a pu continuer son expérience ; il a déjeuné aujourd'hui après onze jours de jeûne.

Tous les paris engagés sur sa tenacité sont par conséquent perdus.

Simon était surtout ennuyé de voir qu'on s'occupait peu de sa personne.

Il a décidé d'aller tenter une nouvelle expérience à Londres.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 12 décembre 1886. — Versements : Roubaix, 188 déposants, 42 nouveau, 35,152 »». Succursale Lannoy 11 déposants, 2 nouveaux, 1311 »». Succursale Croix : 4 déposants, 0 nouveau, 340 »». — Total des versements 36,803

Remboursements. Roubaix : 62 remboursements effectués, 18,700 80. Succursale Lannoy : 3 remboursements effectués, 661,42. Succursale Croix : 0 remboursement effectué, »»»,»». Total des remboursements : 19.362 22.

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix, par MM. L. Mullier-Delattre et Victor Depapeture, directeurs. A Lannoy, par M. Deffrennes-Derache. A Croix, par MM. Nedonsel et J. Delescluse.

Le Caissier, FREMONT.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 12 décembre. — Somme versée à Tourcoing, par 95 déposants, dont 12 nouveaux, 21,630 fr. »». Somme versée à Halluin, par 3 déposants, dont 2 nouveaux, 130.»». Somme versée à Linselles, par 7 déposants, dont 0 nouveau, 3361 »». Somme versée à Roncq, par 13 déposants, dont 0 nouveau, 2910. Somme versée à Bondues, par 5 déposants, dont 3 nouveaux, 7000. Somme versée à Bousbecque, par 0 déposants, dont 0 nouveau, »»». Total des recettes de la semaine : 35,031 fr. »».

Remboursements : à Tourcoing, à 27 déposants, francs 7.885,35. A Halluin, à 1 déposant, 85.36. A Linselles, à 4 déposants, 1360 »». A Roncq, à 1 déposant, 240,»». A Bondues, à 0 déposant, »»»,»». A Bousbecques, à 0 déposant, ... Total des remboursements de la semaine fr. 9,340.71

Administrateurs du mois de décembre 1886 : A Tourcoing, MM. E. Lehoucq et E. Leprince. A Halluin, M. Bailly-Carette. A Linselles, M. H. Lepers. A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. Delefortrie. A Bousbecques, L. Vanrullem.

Le caissier, A. PAILLARD.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 12 décembre.* — Henri Allemeersch, rue Marquisat, 52, Eugène Desfrennes, rue Châteaubriant, 38.— Julie Delhez, rue Pellart, 174. — Auguste Henriest, Grande-Rue, fort Mulliez, 14.— Hélène Boulogne, rue Cugnot, maisons Dhaluin. — Emile Tiberghien, rue des Sept-Ponts, fort Masurel, 20. — Victor Callens, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 12. — *Pierre Desmettre, rue d'Illy, maison Thiers.* — Constant Becquart, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 8. — Jules Dubois, rue de France, 69. — Céline Lagneau, rue de Lannoy, cour Duferdmont, 9. — Edmond Vanderscotte, rue des Filatures, 69. — Louis Carette, rue Gretry, 4. — *Déclarations de décès du 12 décembre.* Beert, présenté sans vie, rue de la Basse-Masure, 26. — Henri Duquenne, 33 ans, rue des Longues-Haies, cour Dehaisieux, 3.— Jean-Baptiste Cocheteux, 66 ans, rue de la Redoute, 14. — Henri Trousson, 56 ans, Hôtel-Dieu. — Ferdinand Franchomme, 87 ans, Hospice Civil.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 5 au 12 décembre.* — Germaine Veaux, Petit Tournay. — Jean Debroe, Tiduquet. — Zoë Catteaux, Saint-Liévin. — Henri Deruyter, Vieille-Place. — Hermance Guevart, Nouveau-Monde. — Marie Broux, Plouys. — Henri Deltour, Place. — Eugène Delhaie, Petit Tournay. — Rachelle Baas, Ballerie. — Jules Vermant, Hautes-Voies. — Paul Lestarquit, Sartel. — *Mariage.* — Jean-Louis Bény, 28 ans, tisserand, et Rosalie Bény, 24 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 5 au 12 décembre.* — Ferdinand Fournier, 56 ans 7 mois, sans profession, Hospice. — Gaston Nollet, 8 mois, Gauquier. — Auguste Herchuez, 62 ans 11 mois, sans profession, Sartel.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 6 au 12 décembre.* — Charles Dubar, le Village. — Julia Demaline, le Village, — *Publications de mariages.* — Paul Duquesnoy, 27 ans, marchand boucher, à Hem, et Augustine Duquesnoy, 24 ans, sans profession, à Touffiers. — *Déclarations de décès du 6 au 12 décembre.* — Néant.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 5 au 12 décembre.* — Néant. — *Déclarations de décès du 5 au 12 décembre* — Henri Brunin, 2 ans, rue des Ecoles. — Arthur Boussemare, 1 mois, pres la Place. — Joséphine Delourmes, 73 ans, hameau de Mouscron.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BETTREMIEUX-BALIGANT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de *Mademoiselle Pauline-Virginie* BETTREMIEUX, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1886, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 12 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 13, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 8.

Les amis et connaissances de la famille COCHETEUX-COCHETEUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste COCHETEUX, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1886, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 14 courant, à 8 heures 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 15 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute, 14.

Les amis et connaissances de la famille LADEN-LEJEUNNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Elisabeth-Charlotte LEJEUNNE, veuve de M. Jean-Baptiste LADEN, décédée à Hem, le 14 décembre 1886, dans sa 81e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 16 courant, à 10 heures, en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire à la ferme Camby, chez M. Deroulers son gendre. L'Obit du mois sera célébré le lundi 17 janvier 1887, à 10 heures, en la même église.

M. le docteur Charles BERNARD et sa famille feront célébrer un Obit solennel Anniversaire au Maître-Autel de l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 14 décembre 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Désirée-Dieudonnée SIX, veuve de M. Constant BERNARD, décédée à Douai, le 13 décembre 1885, à l'âge de 46 ans et 2 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 14 décembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Cosmas POUDREZ, veuf de dame Virginie DESTOOP, décédé à Roubaix, le 11 novembre 1886, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 14 décembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph BONT, époux de Dame Nathalie DUMAZI, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1886, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 16 décembre 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sophie VERLAIS, veuve de M. Louis DELFORTRIE, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1885, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Un normand plus pratique que Merlatti, Succi et tuti quanti. — On nous écrit de Normandie :

Un brave ouvrier normand travaillait chez une digne fermière normande. Après le déjeûner :

— Dites donc, dit la fermière à l'ouvrier, pour ne pas vous déranger deux fois de votre travail, si vous diniez tout de suite ?

— Très volontiers.

Le dîner terminé, même demande de la fermière :

— Pour économiser votre temps, je vous propose de souper immédiatement?

— Qu'à cela ne tienne, répond l'ouvrier, dès lors que vous le désirez,

Il avait à peine fini que la fermière arrive triomphante :

— Ah! j'espère bien maintenant que vous allez travailler comme quatre

— Pardonnez-moi, après souper, j'ai l'habitude d'aller me coucher... Bonsoir donc!

Il paraît qu'il y a de par le monde une foule de docteurs qui seraient bien en peine de démontrer dans quelle école de médecine ils ont fait leurs études. Voici, en effet, la curieuse note que nous recevons à ce propos :

L'Université de Philadelphie n'existe pas et n'a jamais existé que dans le cerveau d'un individu qui résidait à Philadelphie, il y a quelques années et qui conçut le projet de faire imprimer quelques milliers de diplômes de docteur. Pour écouler sa marchandise, il s'adressa aux étrangers, s'engageant, moyennant la somme de 750 francs, à envoyer n'importe quel diplôme demandé.

Plus de cinq mille ont été trouvés sur son livre d'envoi et presque tous ces imprimés ont pris le chemin de l'Europe.

Sur les rapports des consuls des Etats-Unis en Europe, l'individu fut arrêté au moment où il expédiait une nouvelle cargaison. Il fut jugé et condamné à plusieurs années d'emprisonnement.

Les journaux de Lyon annoncent qu'on a arrêté avant-hier, à Lyon, un nommé Morel, qui vivait en bon et placide bourgeois, après s'être retiré du commerce avec trois ou quatre cent mille francs.

Seulement, ce commerce que Morel avait fait un peu partout, consistait en ceci : il se faisait expédier, sous un faux nom, par les négociants en gros, une certaine quantité de marchandises. Il s'empressait de les vendre — sans les payer naturellement, — et disparaissait sans donner son adresse.

Dans sa « longue et laborieuse » carrière, Jean Goquet, — c'est son véritable nom, — n'a pas pris moins de cinquante faux noms ; il avait été déclaré en faillite plusieurs fois, et a contre lui quinze mandats d'arrêt. Il était recherché depuis 1877

Cent mille francs d'escroquerie. — Toujours la même histoire. Un individu, se faisant appeler Coinré, louait, il y a quelqué temps, un petit entresol rue Cadet, à Paris; il achetait un bureau, quelques chaises, faisait peindre sur les portes des placards : renseignements, caisse, contentieux, etc. ; lançait des circulaires et faisait annoncer dans les journaux qu'il avançait des fonds aux personnes solvables.

Un grand nombre de commerçants lui écrivirent demandant des prêts plus ou moins importants; Coinré, sans perdre de temps, renvoyait une traite à accepter, disant qu'aussitôt il ferait parvenir les fonds.

Toutes les traites furent renvoyées revêtues de l'acceptation ; naturellement aucun des emprunteurs ne reçut un sou, et lorsque avant-hier M. Mouquin commissaire de police, se présenta rue Cadet, Coinré avait disparu.

Il a négocié pour cent mille francs de traites!

Découvertes archéologiques.—En creusant ces jours derniers, une profonde tranchée, place St-Lambert, à Liége, on a mis au jour un grand nombre d'ossements et de débris de colonnes et d'arceaux sculptés d'une grande délicatesse de style. C'est là que se trouvaient autrefois les cloîtres et le préau de la cathédrale Saint-Lambert qui servaient de cimetière. Que de curiosités et de richesses archéologiques on trouverait encore sur cette place où s'élevait l'antique cathédrale, si on pouvait y pratiquer des fouilles complètes !

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 13449-25444

VARIÉTÉS

LE MUET

— Bah ! les paysans, s'écria le grand Charles en repoussant la boîte où il venait de perdre sa troisième partie de jacquet, rien à faire avec eux. Pendant la campagne, ils tatitaient les Prussiens mieux que nous. Quant aux francs-tireurs, ils les redoutaient à l'égal de la peste!...

— Vous êtes mal tombé, mon cher, voilà tout, dit Pierre Nérot, sans quitter la cheminée à laquelle il était adossé.

— Êtes-vous donc mieux tombé, vous? demanda Charles, en se retournant sur sa chaise

— Certes, plus d'une fois. Et, tout récemment encore, j'ai eu l'occasion de constater que, pendant l'année terrible, des cœurs français ont battu sous la blouse aussi bien que sous l'uniforme.

Ils étaient là huit ou dix membres du cercle qui se groupèrent autour de Pierre Nérot.

— Une histoire? Dites!

— Voilà, fit le conteur.

J'étais l'été dernier chez un de mes anciens amis de collège, Dubreuil, établi médecin chez lui, dans un petit trou des Vosges. Nous sortions de table, et nous nous disposions à aller faire un tour dans le bois voisin, dont la verdure engageante sommeillait sous la nappe d'argent fondu qui tombait du ciel. Dubreuil avait allumé sa pipe, moi, mon cigare, et nous étions déjà sur le perron; lorsqu'un bruit de pas nous fit tourner la tête.

— Tiens ! le facteur ! dit mon compagnon. Attends-moi une seconde. J'ai justement une lettre à lui donner. Elle est là-haut, sur mon bureau.

Et il rentra dans la maison.

Je regardai le nouveau venu. C'était un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, aux traits à la fois doux et énergiques, le front dégagé, le regard clair. Quand il m'aperçut, il inclina légèrement la tête pour me saluer.

— Fichtre, me dis-je à moi-même, en voilà un qui n'est pas bavard ! il ne dit même pas bonjour !...

Pourtant, comme sa figure m'allait, je ne lui tins pas rigueur, et, m'adressant à lui :

— Rude journée, hein? lui dis-je. Il doit faire chaud à courir les champs...

Il baissa la tête, faisant signe que oui... Ah ça! il ne savait donc pas parler?

Le jeune homme lut dans mon regard une surprise. Il sourit, d'un sourire un peu triste, porta deux doigts à sa bouche, et secoua la tête...

Cette fois, j'avais compris.

— Vous êtes muet, mon pauvre garçon ? lui dis-je.

Juste à ce moment Dubreuil revenait, tenant sa lettre à la main. Il entendit ma question.

— Oui, dit-il, il est muet, le pauvre Jean Barrot ! Mais ça ne empêche pas de faire son service. puisqu'il sait lire et écrire, et qu'il entend tout ce qu'on dit.

— Pas muet de naissance, alors, puisqu'il n'est pas sourd ?

— Non, pas muet de naissance...

— Par accident, alors ?

— Accident n'est peut-être pas le mot juste... N'est-ce pas, mon vieux Jean ?

Le jeune homme sourit d'un air un peu embarrassé. Il tendit la main pour prendre la lettre que tenait Dubreuil.

Celui-ci se mit à rire.

— Ah, ah, mon garçon, ça t'embête, ça! Tu sais qu'il va falloir que je conte ton histoire, et tu ne veux pas rester à l'entendre?... Eh bien, va, mon vieux, je ne te retiens pas. J'attendrai que tu sois parti.

Et Dubreuil, en lui remettant sa letire, lui serra la main chaleureusement.

Le jeune homme salua, tourna le dos et partit à grandes enjambées.

Alors Dubreuil me prit le bras, et voici l'histoire qu'il me conta, en me conduisant vers le bois dont la verdure sommeillait sous les blancs rayons du soleil d'août :

∴

— Jean Barrot, me dit-il, avait quinze ans à peu près à l'époque de la guerre. Son père, déjà vieux, vivait dans une mazure, au coin d'un champ. avec ses deux fils, Jean, le plus jeune, et Louis, l'aîné, qui avait dix ans de plus.

Jean, trop jeune pour se battre, était resté.

Louis, qui avait eu un bon numéro dans le temps, était parti dans un corps franc. Il s'était déjà bien comporté dans deux ou trois affaires.

Mais il avait rendu aussi d'autres services.

Connaissant admirablement le pays, il avait demandé la périlleuse faveur de porter des dépêches à travers les lignes allemandes qui séparaient l'armée de Metz du reste de la France.

Trois fois déjà il avait accompli ce dangereux voyage, et le vieux Barrot, qui le savait pour avoir sans doute reçu la visite de son gars, par quelque nuit noire, n'avait pu tenir sa langue, et avait révélé partout les exploits de son grand Louis.

Si bien que les Prussiens, qui tenaient depuis un mois la campage, surveillaient sa bicoque du coin de l'œil, sans en avoir l'air, se disant qu'il y aurait là, probablement, une bonne capture à faire, un jour ou l'autre.

Et la chose arriva comme ils l'avaient pensé.

Un soir que le grand Louis était arrivé et causait avec le père dans un coin de la cuisine sans lumière, des pas lourds résonnèrent au dehors, et la porte fut soudain ébranlée par des coups de crosse.

Il faisait trop noir pour que le père et le fils se vissent pâlir, mais leurs mains se rejoignirent dans l'ombre et se serrèrent d'une étreinte convulsive.

La maison était cernée, ils étaient perdus.

Tout à coup, Louis appela son frère à voixbasse :

— Jean, fit-il, approche ! Tâche de te faufiler par la lucarne de l'étable et va cacher ça dans le champ.

Il avait arraché un paquet de papiers cousu à l'intérieur de sa chemise, sur sa poitrine, et le tendait au gamin. Celui-ci le prit, ouvrit une porte et disparut.

A ce moment, la porte céda, et sept ou huit soldats prussiens entrèrent, le révolver au poing.

L'explication fut courte. Des mains brutales s'abattirent sur les épaules des deux hommes. Le fils espion, le père recéleur, leur affaire était bonne, ils se raient fusillés le lendemain.

En attendant, sans perdre une minute, on fouillait le jeune homme, lui arrachant sa blouse et sa chemise... Rien !

— Les dépêches que tu portais, où sont-elles ! demanda l'officier qui conduisait les hommes.

— Des dépêches ?... répondit Louis Barrot. Je n'en avais pas.

— Allons donc !... Qu'y avait-il donc tout à l'heure à cette place ? reprit l'officier en montrant sur la toile de la chemise un lambeau d'étoffe décousu, qui avait dû former poche et d'où pendaient encore des fils.

— Vous croyez que je portais là des papiers ?

— J'en suis sûr, et tu devais les avoir encore il n'y a qu'un instant.

— Eh bien ! puisqu'ils n'y sont plus, cherchez-les !

— Fouillez partout ! cria l'officier à ses hommes.

Les soldats obéirent, scrutant le moindre tiroir, bouleversant les meubles, soufflant les cendres du foyer... Rien, toujours rien !

A ce moment, deux soldats parurent sur le seuil de la porte tenant le petit Jean par les bras. Ils avaient été laissés de garde au dehors, et venaient d'apercevoir l'enfant en train de ramper derrière une haie. Ils le poussèrent devant eux, dans le cercle de lumière tremblotante que projetait la lampe fumeuse. L'enfant dissimulait ses mains derrière son dos.

— Qu'est-ce que tu caches là? lui dit l'officier d'une voix rude.

— Moi? Rien.

— Fais voir tes mains, alors !

L'enfant tendit ses mains. Elles étaient pleines de terre.

— Ah! petit gueux, cria l'officier, c'est toi qui les as cachés, les papiers !... Où sont-ils?

L'enfant resta muet.

— Ecoute, reprit l'Allemand. Celui-là est ton père, n'est-ce pas?... Et celui-là ton frère !...

Le petit Jean répondit : Oui, par deux signes de tête.

— Eh bien, si tu ne dis pas où sont les papiers, ils seront fusillés tous les deux. Si tu le dis... je leur promets la vie sauve.

L'enfant consulta son père du regard.

— Jean, fit le vieux, écoute bien ce que je vais te dire. Même si on nous tuait devant toi, ne parle pas !

L'enfant dit :

— C'est bon.

— A demain, donc! conclut l'officier avec un geste de colère.

Le lendemain matin, dès l'aube, sur la place du village voisin, devant le mur de la mairie, le vieux Barrot et son fils Louis étaient debout, tête nue, immobiles et pâles. A vingt pas d'eux, le peloton d'exécution était massé, l'arme au pied. Tout autour de la petite place, maintenus par un cordon de soldats, des femmes et des vieillards se penchaient pour voir, avec des murmures de rage, les lèvres tremblantes et le sang aux yeux.

A côté du peloton, entre deux soldats, le petit Jean se tenait tout droit, le visage livide, mais le front haut.

Une demi-heure avant, l'officier l'avait fait conduire dans la salle de la mairie où son père et son frère étaient gardés à vue, et il avait ordonné qu'on les laissât seuls.

Qu'espérait-il de cette entrevue ? Une défaillance des deux hommes, sans doute, devant les larmes de l'enfant ?... L'enfant avait pleuré, certainement, car ses yeux étaient rouges... Mais qu'avait dit le père ?

Quand le petit Jean était sorti, l'officier lui avait demandé :

— Veux-tu parler maintenant ?

Le petit Jean avait repondu :

— Non !

Alors on avait pris son père et son frère. On les avait collés au mur, sous ses yeux. Maintenant, ils étaient là, devant lui, attendant la mort.

Il y eut une minute d'horrible silence.

Enfin, l'officier dit, en allemand :

— En joue!

Les soldats braquèrent leurs fusils.

L'officier se retourna vers l'enfant:

— Veux-tu parler ? dit-il.

Les lèvres de l'enfant ne bougèrent pas; mais sa figure eut un brusque mouvement. Une affreuse expression d'angoisse parut sur ses traits, et un cri de douleur étouffé gronda dans sa gorge... Il chancela.

L'officier s'approcha de lui, épiant l'aveu qui allait sortir de ses lèvres atrocement contractées...

Ce ne fut pas un aveu qui en jaillit, mais un flot de sang !

L'officier recula d'un bond... Sur son uniforme, en pleine poitrine, juste à la place du cœur, une tâche rouge s'étalait, horrible, tandis qu'à ses pieds quelque chose d'informe et de rouge aussi tombait sur le pavé.

Avec ses dents de jeune loup, l'enfant s'était coupé la langue, et l'avait crachée à la face de son bourreau.

— Feu ! cria celui-ci fou de rageuse haine.

Une décharge roula comme un coup de tonnerre...

Et le petit Jean, évanoui, tomba par terre en même temps que le vieux Barrot et son fils Louis, foudroyés.

— Et voilà pourquoi, conclut l'ami Dubreuil, notre facteur est muet.

JOSEPH MONTET.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le cabinet Goblet

Le président du conseil a prié M. Decrais de se rendre à Paris pour venir conférer avec lui. On ne croit donc pas que le titulaire du portefeuille des affaires étrangères puisse être désigné avant trois ou quatre jours.

M. Goblet. président du conseil ministre de l'intérieur, prendra aujourd'hui possession de ses fonctions. Il recevra le personnel de son administration, qui lui sera présenté par les chefs de service.

La *Lanterne* raconte qu'en même temps que M. de Freycinet télégraphiait hier à M. Decrais pour l'engager à accepter le portefeuille des affaires étrangères, M. Goblet s'adressait par dépêche à M. Bourée ministre à Bruxelles. Hier soir, celui-ci n'avait pas encore donné sa réponse.

M. Bihourd

La *Lanterne* dit que M. Bihourd refuserait d'aller au Tonkin.

Mariage princier

Le *Figaro* annonce ce matin le mariage de la fille du prince Napoléon, la princesse Lœtitia, avec son cousin le prince Roland Bonaparte.

Mort du cardinal Franzelin

Une dépêche de Rome annonce la mort de S. Em. le cardinal Franzelin, de la Compagnie de Jésus, un de membres les plus éminents du Sacré-Collège. Il était âgé de 70 ans.

Il avait été élevé par Pie IX à la dignité de cardinal.

Léon XIII l'avait nommé préfet de la congrégation des Indulgences et Saintes Reliques.

Un accident de chemin de fer

Madrid, 13 décembre. — La locomotive et trois wagons du train de Saragosse ont été précipités dans la rivière Canalès par suite de l'écoulement du pont.

On signale quatre blessés, dont deux grièvement.

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 6 h. 3/4. — Rideau à 7 h. 1/4. — Troupe sédentaire sous la direction Léon Escande, père. — Lundi 13 décembre 1886. — Spectacle extraordinaire.— Première représentation d'un des plus beaux drames du répertoire : LA CLOSERIE DES GENETS, grand drame en 5 actes et 7 tableaux, tiré du roman du célèbre romancier populaire, Frédéric Soulié.— Le spectacle sera terminé par une seconde représentation du succès des Folies Dramatiques, LE TIGRE DE BENGALE, vaudeville-bouffe en 1 acte de Brisebarre et Michel. Prix des places pour les représentations de drames et comédies : Loges et fauteuils, 2 f